



Quelle contribution des sciences économiques et sociales à la culture commune ?

Les SES dans la culture commune

Imaginerait-on que l'École aujourd'hui n'offre pas aux élèves des moyens de se situer dans le temps (l'Histoire) et dans l'espace (la Géographie) ? Se repérer dans la société dans laquelle ils vivent est tout aussi important pour les jeunes en formation.

Les sciences économiques et sociales permettent ainsi aux élèves de :

- mieux comprendre, participer, et contribuer à la vie en société
- mieux évaluer la pertinence des différents choix économiques, sociaux, politiques qui s'offrent à eux, contribuant ainsi à renforcer l'exercice de leur citoyenneté

Il est donc souhaitable que soient proposés au plus grand nombre d'élèves – sous une forme adaptée – des « outils intellectuels » (méthodes et concepts) permettant d'aborder de façon rigoureuse, à partir d'objets d'étude soigneusement choisis, des questions économiques et sociales contemporaines.

L'omniprésence de ces dernières dans le débat public d'une part, la méconnaissance des sciences sociales que ce débat révèle souvent d'autre part, imposent qu'une formation par et aux sciences sociales permettent aux élèves de développer un ensemble d'habitudes intellectuelles, de questionnements raisonnés, et d'acquérir des connaissances constitutives d'une culture qui devrait être commune aux citoyens.

Si l'École ne s'empare pas de certaines questions vives, alors la porte est ouverte aux préjugés, aux clichés et aux explications simplistes, qu'il s'agisse de la question des effets de la mondialisation, des causes et conséquences des inégalités sociales, des transformations de la famille, etc. En faire des objets d'enseignement et d'apprentissage, former à l'utilisation d'outils d'analyse, c'est contribuer à rendre intelligible la réalité économique et sociale. C'est également aider les élèves à s'émanciper et à construire leur identité sociale.

Deux types de contribution

Comme toutes les disciplines scolaires, les sciences économiques et sociales contribuent à la formation de l'Homme, du citoyen et du futur travailleur – pour reprendre une formulation classique – de façon spécifique, par les contenus qu'elles transmettent, et de façon générale, par les démarches intellectuelles et les méthodes qu'elles contribuent à construire.

En matière de **savoirs**, l'apport des sciences économiques et des sciences sociales est indispensable pour connaître : ce qui structure et ordonne nos sociétés complexes, l'organisation productive, les facteurs et les limites de la croissance économique, le fonctionnement des organisations productives et leur diversité, les formes de solidarités collectives, les questions liées au genre, etc.

Une formation à l'économie et aux sciences sociales doit permettre aux élèves de comprendre les enjeux des débats sur la famille, la diversité des formes d'échange, le rôle des entreprises dans la création de richesse, les enjeux du partage des richesses créées par les organisations productives, les

formes des inégalités économiques et sociales, les contraintes et les marges de manœuvre de l'action publique, les questions liées au développement durable, la place des conflits sociaux et de la coopération, etc.

Les sciences économiques et sociales ont fait la démonstration qu'un enseignement qui se saisit des questions « socialement vives » pour les analyser permet de « conduire à la connaissance et à l'intelligence des économies et des sociétés d'aujourd'hui ». Elles permettent également de doter les citoyens en devenant de ressources cognitives et culturelles leur permettant de garder leur distance face aux obscurantismes (naturalisation de la famille, diabolisation de la mondialisation par exemple).

En montrant la diversité des approches et des explications des phénomènes économiques et sociaux (la croissance, le chômage, la consommation, les inégalités sociales de réussite scolaire, l'environnement etc.) les sciences économiques et sociales contribuent à lutter contre le dogmatisme et favorisent le pluralisme.

En matière de **savoir-faire**, les sciences sociales construisent des compétences en termes :

- d'analyse de documents, aussi bien écrits que chiffrés, et d'évaluation de leurs sources,
- de méthodes d'enquête qualitatives ou quantitatives,
- de modélisation et d'élaboration de raisonnements rigoureux,
- de travail sur l'interprétation (différence entre expliquer et comprendre),
- d'argumentation,
- de distance critique par rapport à la construction de l'objet (par exemple, la construction des indicateurs chiffrés comme le niveau du chômage ou de l'indice des prix), favorisant une capacité réflexive,
- de capacité à analyser les médias et à décrypter l'information qu'ils véhiculent sous différentes formes (faits/opinions, sondages, discours d'acteurs, analyses...)

L'ensemble de ces savoirs et de ces compétences méthodologiques contribuent à la culture commune, et peuvent aussi bien servir à éclairer le contenu de certaines disciplines ou à leur servir d'illustration, que ce soit en histoire-géographie (grandes transformations des sociétés, politiques économiques, évolution des droits des femmes, rapport aux sources et aux données chiffrées, etc.), mathématiques (usages et utilité des statistiques, raisonnement à la marge, modélisation, etc.), langues (culture et civilisations, etc.), SVT (questions liées au genre, controverses inné/acquis, démarche expérimentale, développement durable etc.), philosophie (questions liées au travail, à l'Etat, à la justice, démarche de problématisation, etc.).

La formation par les sciences sociales nécessite et permet de s'appuyer sur les représentations des élèves pour les transformer et les enrichir. Elle aide aussi les élèves à comprendre que les individus ou les groupes ont des prises de position qui sont en fait situées socialement, issues d'une socialisation singulière. Bref : observer, interpréter, comprendre, c'est aussi apprendre une forme de tolérance.

Propositions

Afin que soit pleinement reconnue la place des sciences économiques et sociales dans la culture commune des lycéens, il est souhaitable :

- d'inclure cette discipline dans les enseignements communs (et non d'enseignement d'exploration) de la classe de seconde générale et technologique. Afin de favoriser l'apprentissage des méthodes et

démarches intellectuelles propres aux sciences sociales, un horaire de deux heures hebdomadaires dont une au moins dédoublée, étant nécessaire.

- matière dominante d'une série générale, les sciences économiques et sociales doivent être aussi offertes en option aux élèves des autres séries, avec des programmes adaptés.

Afin que soit renforcée la contribution des sciences économiques et sociales à former des citoyens éclairés, armés pour la réflexion et le débat, les programmes doivent :

- être recentrés sur un nombre limité de questions « socialement vives »

- accroître le poids des apprentissages aux méthodes des sciences sociales : traitement de données statistiques, apprentissage des techniques d'enquête qualitatives (observation, entretien / interprétation), modélisation, etc.

- être pensés en lien avec les autres disciplines afin de construire des complémentarités et de favoriser la construction d'une culture ouverte et cohérente